

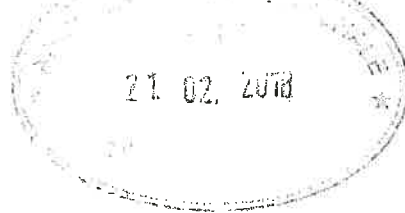


VALERIE DE BUE

MINISTRE DES POUVOIRS LOCAUX,
DU LOGEMENT ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

GOVERNEMENT WALLON

Jambes, le **19 FEV. 2018**



Administration communale d'Ath
Aux Membres du Collège communal
Rue de Pintamont, 54

7800 ATH

Personne de contact : Samuel RACANELLI (081/32.34.53)

N. Réf. : 20180219/VDB/JMG/JD/SR/CM/

OBJET: Non-approbation du budget initial 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Membres du Collège communal,

Déférant à l'arrêté de non-approbation du budget initial 2018 et eu égard à l'état financier de votre Ville en général, je tenais, par la présente, à vous faire part de mon analyse de la situation.

D'emblée, je ne peux que regretter que le dérapage qui s'annonçait déjà dans vos prévisions budgétaires de ces dernières années se concrétise en 2018. Conformément aux avis répétés du Centre régional d'aide aux communes, de la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux et alors que tous les indicateurs étaient préoccupants, je m'interroge sur votre manque de diligence.


Pour rappel, en dates du 21 septembre et du 6 décembre 2017, j'attirais déjà votre attention, via courriers, sur l'équilibre budgétaire de votre trajectoire qui restait compromis à l'exercice propre dès 2018 et vous invitais également à actualiser au plus vite votre plan de gestion. Votre manque de réactivité avait déjà mené, à l'époque, à la non-approbation du service extraordinaire de votre 3^{ème} modification budgétaire 2017.

Si vous semblez actuellement travailler à un « plan de convergence », le Centre m'informe qu'il ne permettrait pas, à ce stade, de retrouver l'équilibre. C'est pourquoi je rejoins une nouvelle fois sa position en vous demandant d'actualiser votre plan de gestion au plus vite en y intégrant un calendrier précis de mesures concrètes et applicables dès cette année budgétaire tout en revoyant vos projets extraordinaires à la baisse afin de permettre à la fois le respect de la balise d'emprunts (fixée à 100€/habitant/an) mais également le retour à l'équilibre de la trajectoire budgétaire.

Ce plan de gestion sera impérativement voté par le Conseil communal et par le Conseil de l'Action sociale (si des mesures impliquent le CPAS) et devra ensuite recevoir un avis favorable du Centre régional d'aide aux communes.

Si besoin en est, une réunion de travail peut évidemment être organisée avec mes services. Néanmoins, sachez déjà qu'étant donné la situation, les éléments posés ci-avant représentent des conditions sine qua non pour que votre budget initial 2018 puisse être in fine approuvé.

Je vous souhaite une bonne réception de la présente et vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Membres du Collège communal, à l'assurance de ma haute considération.



Valérie DE BUE